

ROBERT DUFOURG



Les devoirs des Officiers de Réserve
et leur rôle dans la Nation



BORDEAUX
TAFFARD, IMPRIMEUR
6, rue Métivier
—
1956

ROBERT DUFOURG



Les devoirs des Officiers de Réserve
et leur rôle dans la Nation



BORDEAUX
TAFFARD, IMPRIMEUR
6, rue Métivier

1956

Conférence prononcée le 16 Février 1956 à l'École d'Artillerie de Châlons,
par le L^e-Colonel de Réserve Robert Dufourg

Les devoirs des Officiers de Réserve et leur rôle dans la Nation

*« L'art de la guerre subit de nombreuses
modifications en rapport avec le progrès scienti-
fique et industriel... mais une chose ne change
pas... le cœur de l'homme ».*

Ardant du Picq.

Une importante maison d'édition parisienne, du reste dirigée par une femme connue pour ses travaux d'histoire qui ne manquent pas de valeur et dont l'un a obtenu il y a peu de temps le Grand Prix Gobert de l'Académie Française, a eu l'idée de publier, voici quelques années, une série d'ouvrages destinés à exposer au grand public ce qu'est une profession.

L'originalité de ces travaux consiste dans le fait que chacune des professions est présentée par quelqu'un de particulièrement qualifié dans cette profession. Ainsi a-t-on vu sortir en librairie :

- un « Je suis antiquaire »,
- un « Je suis avocat »,
- un « Je suis libraire »,
- un « Je suis banquier »,

d'autres encore...

J'en suis à me demander si vous n'avez pas voulu me donner l'impression de publier dans cette série, un

- « Je suis officier de réserve ».

A moins que, vous n'avez eu l'idée de me soumettre à une épreuve du Concours Général : quelque chose comme une composition française extrêmement compliquée que je me trouvais à vous exposer après avoir médité pas mal de temps sur ce que je devais vous dire aujourd'hui.

J'ai accepté, peut-être avec trop de rapidité et trop de légèreté, l'honneur de venir traiter devant vous un sujet qui m'est cher ; je me suis demandé d'abord s'il y avait des précédents. Je n'en ai pas trouvé ; de telle sorte que l'artilleur que j'ai été ne peut pas prononcer le commandement si facile de « mêmes éléments ». J'ai accepté de venir à l'École d'Application d'Artillerie de Châlons-sur-Marne pour parler des devoirs des officiers de réserve et de leur rôle dans la Nation, parce que je suis, depuis bientôt quarante ans, officier de réserve après avoir été brigadier, maréchal-des-logis, au temps des batteries attelées qui, dans votre esprit, doivent être rangées dans la catégorie des vieilles lunes, au même titre que les couleuvrines, les bombardes, les veuglaires, les ribeaudequins de Maître Jean Bureau, au même titre que les affûts et les caissons avec avant-trains de

Monsieur de Gribeauval, les commandements préférés par Drouot à la tête de la grande batterie de Wagram, les perfectionnements apportés au matériel d'artillerie par le Maréchal Valée, et j'en passe...

J'ai accepté parce que, depuis quarante ans, j'ai porté des écussons écarlates assortis d'un numéro qui a quelquefois varié et qui s'est même trouvé en 1918 être un des plus gros numéros de l'artillerie française. Ce n'était pourtant pas un régiment de F.T.A., mais un régiment de réserve générale servant des 155 long 1917 Schneider.

J'ai conservé ces écussons écarlates même lorsque, depuis vingt-cinq ans, j'ai remplacé le numéro par cet attribut que nous appelons, nous Officiers d'Etat-Major, des « foudres », mais que la troupe, peu respectueuse du service d'Etat-Major, appelle du nom d'un insecte particulièrement craint en parasitologie. Cette fidélité à mon arme vous est la preuve que je ressens un très grand plaisir et un très grand honneur à prendre la parole à l'École d'Application d'Artillerie, devant ses cadres et ses élèves. Je souhaite, Messieurs, que pendant cet entretien, la pendule de l'amphithéâtre, s'il y a une pendule dans cet amphithéâtre, ne suive pas le mauvais exemple de celle de l'amphithéâtre des Héronnières, à Fontainebleau, qui, le lundi matin, à un retour de permission parisienne, avait l'idée de se conformer à la somnolence générale en s'arrêtant au milieu d'un cours d'électricité.

L'Armée Française mobilisée, comme toutes les armées modernes, compte dans son encadrement un nombre considérable d'officiers de réserve. Il en a été ainsi en 1939 et il en a été ainsi au cours de la grande guerre. Ces officiers de réserve ont gagné la confiance de leurs camarades de l'armée active sur les champs de bataille. Avec eux, à leur côté, ils sont entrés dans l'Histoire de l'Armée Française, il y a maintenant un peu plus de quarante ans. A vrai dire, avant 1914, ils n'étaient guère pris au sérieux, ils étaient des amateurs embrasés, sans doute, d'un feu sacré qu'on accueillait gentiment, mais avec un certain scepticisme dans les quartiers quand ils y venaient pour effectuer une période d'instruction. Vaudevillistes et chansonniers en faisaient des personnages d'opérette ou de comédie, recherchant des convocations militaires pour quelques escapades en dehors de la vie courante ou de la vie conjugale. On les traitait quelquefois, aussi, de cette appellation péjorative de « réservoirs ».

Dans un livre publié au cours de ces dernières années et qui a obtenu le prix littéraire « Raymond Poincaré », fondé par l'Union Nationale des Officiers de Réserve, l'auteur, qui a traité de la vie militaire au XIX^e siècle depuis le début de la III^e République, a négligé, à tort, d'ajouter à son étude quelques chapitres consacrés aux officiers de réserve.

Et pourtant, si les officiers de réserve au sens strict du mot n'ont paru que dans les dernières années du XIX^e siècle, ils pourraient se recommander d'une longue tradition. Ne pourrait-on pas les rattacher aux capitaines des compagnies des paroisses et des communes qui, en 1214, conduisaient à Bouvines les milices. Ne pourrait-on pas, aussi, trouver leurs prédécesseurs dans les commandants de compagnies de francs-archers créées par l'Ordonnance royale de 1448. Ces francs-archers qui devaient chaque année quelques jours de service au Roi et qui, en échange, étaient exemptés d'impôts. Par ailleurs, il est certain que les officiers qui encadraient, au temps du Grand Roi et au XVIII^e siècle, les régiments de milices provinciales ou les régiments de grenadiers royaux étaient des officiers de réserve, de même que la plupart des officiers des régiments de mobiles de 1870.

Vous le voyez, on peut rechercher dans une vieille et traditionnelle histoire militaire l'origine et les précurseurs de nos officiers de réserve modernes.

Aussi, est-ce à juste titre que présentant l'Association des Officiers de Réserve de Bordeaux au Général Commandant la IV^e Région Militaire, le

10 Novembre dernier, je revendiquais comme l'un des nôtres, le Duc de Saint-Simon, le mémorialiste, Gouverneur de Blaye et Commandant un régiment de Dragons sous Luxembourg.

Je crois donc qu'avant 1914, et jusqu'à la guerre, les officiers de réserve et de territoriale qui les complétaient, n'étaient pas dans l'armée l'objet du traitement que leur dévouement méritait, mais que leurs services au feu allaient leur conquérir. Que sont, en 1914, ces officiers de réserve?

Il en est peu qui soient artilleurs, ils sont surtout fantassins et cavaliers, voire « tringlots ». Ils sont Lieutenants et Sous-Lieutenants, ils tiennent des emplois de chef de section dans des compagnies de régiments actifs, mais surtout dans les régiments d'infanterie de réserve, dans ce que l'on appelait les groupes de renforcement de régiments d'artillerie, qui ont constitué à la mobilisation les artilleries divisionnaires des divisions de réserve qui portaient les numéros de 51 à 70. On les trouvait aussi dans les groupes d'escadrons de réserve. Bien rares étaient ceux qui étaient capitaines, sauf dans les régiments territoriaux d'infanterie ou dans des parcs, mais encore plus rares étaient les Chefs de Corps qui auraient osé confier à ces officiers de réserve le commandement d'une batterie.

Adviennent les premières batailles, entre le 20 Août et le 20 Septembre 1914, c'est toute l'Armée Française qui voit le feu, divisions actives comme divisions de réserve, quelquefois accolées sous le même commandement: le même baptême du feu leur est donné. Dans les compagnies d'infanterie, Chefs de sections, Saint-Cyriens ou réservistes, Saint-Maixentais ou officiers de tout autre origine chargent côte à côte, sont ensevelis côte à côte, tombent côte à côte. Il se fait une terrible consommation d'officiers; les compagnies sont maintenant souvent commandées par des Sous-Lieutenants. Saint-Cyriens ou réservistes, c'est l'amalgame! c'est un véritable alliage fondu dans un même creuset, que rien ne pourra plus dissocier. Les batailles succèdent aux batailles. Si celles de 1914 ont été coûteuses et sanglantes, que dire de celles de 1915, de ces offensives sans préparation d'artillerie, sans soutien d'artillerie, faites d'attaques frontales à coup de fantassins et qui ont fait une terrible consommation de cadres? Seulement, pour les offensives de septembre et d'octobre, en Champagne et en Artois, il tombe 5.000 Officiers. Les batailles de 1916 ne sont pas moins dévoreuses de cadres français; à Verdun, 8.765 officiers sont hors de combat, sur la Somme 5.215. Et la mort a fauché indistinctement officiers d'active et de réserve.

Mais tous ces morts, il a fallu les remplacer. Maintenant, compagnies, batteries, escadrons, sont souvent commandés par des réservistes. Aux réservistes de 1914 se sont ajoutés les Sous-Officiers promus officiers de réserve et les écoles ont fonctionné à plein.

Saint-Cyr et Saint-Maixent, Saumur et Fontainebleau ont organisé une véritable fabrique de chefs de section, à raison de plusieurs promotions, de plusieurs centaines d'élèves officiers chaque année. En quelques mois, parfois en quelques semaines, ainsi à Fontainebleau, les Maréchaux-des-Logis ayant déjà un an de guerre et de front ne demeuraient que trois mois et moins de trois mois, ils en sortaient Sous-Lieutenants de réserve. Et, de 1916 à 1918, promotions après promotions, de nouveaux cadres de réserve sont venus prendre leur place dans l'Armée. La guerre continue. Après le sacrifice de Verdun, après la saignée de la Somme, l'Armée Française qui supporte le poids le plus lourd de la guerre, tant sur le front occidental que sur le front ouvert en 1915 dans les Balkans, a toujours besoin de cadres.

Il ne s'agit pas seulement de remplacer les morts, les blessés et les disparus; il faut encadrer les formations nouvellement constituées. Vous savez que de ces formations nouvelles, l'artillerie prend la plus grande part. Aux régiments de campagne de 1914, un par division d'infanterie, un par

corps d'armée, aux régiments d'artillerie à pied ou de forteresse, aux cinq régiments d'artillerie lourde du début, s'ajoutent des formations nouvelles: d'abord celle des artilleries divisionnaires des grandes unités constituées en Mars et en Juillet 1915. Puis c'est la mise sur pied progressivement de 20 régiments d'artillerie lourde hippomobile, chacun à 20 batteries pour commencer, destinées à constituer les artilleries lourdes de Corps d'Armée, ensuite des régiments d'artillerie lourde tractée, chacun de 24 batteries, moitié de canons, moitié de mortiers et d'obusiers. Cette organisation se poursuivra jusqu'en 1918. Il y aura alors 28 régiments hippomobiles numérotés de 100 à 138 et de 141 à 143, 10 régiments à tracteurs numérotés de 81 à 90, chacun à 12 groupes de deux batteries; puis naîtront des régiments motorisés de 75, des régiments à tracteurs d'obusiers portant numéros 281 à 289, des régiments hippomobiles d'obusiers de numéros 301 à 338, des régiments de canons longs des numéros 401 à 421, des régiments spécialisés d'A.L.P.G., de repérage, d'artillerie de tranchée et d'autres encore. Ces régiments, il faudra les encadrer et pour cela faire appel aux nouveaux O.R. Parmi eux maintenant, il y aura force commandants d'unités, nombreux parmi eux seront les commandants de batterie, Lieutenants et Capitaines de réserve; quelques-uns commanderont même des groupes en 1916. Chez les fantassins, les chefs de bataillon de réserve seront encore plus nombreux.

La guerre achevée et la victoire acquise, les survivants sont rentrés chez eux, ont repris leurs occupations d'avant-guerre ou se sont préoccupés de se créer une situation, emportant dans leur cœur de magnifiques souvenirs et à leur boutonnière des rubans de couleur variée qu'on leur a donnés, suivant les grandes unités, plus ou moins libéralement.

Voilà donc les O.R., les anciens, ceux d'avant-guerre, puis les autres, promus pendant la durée des hostilités, rendus à la vie civile. Ils y trouvent une sorte d'organisation locale sous forme d'associations ayant souvent des dizaines d'années d'existence, souvent beaucoup moins, existant dans les villes de garnison parmi lesquelles ne manquent pas les sous-préfectures, voire les chefs lieu de canton dans l'Est, qui s'enorgueillissent de leur caserne et du bataillon ou du groupe qui y tient garnison. Chaque garnison est assortie d'un Cercle Militaire qui est aussi généralement le siège de l'Association des Officiers de Réserve. Beaucoup de ces O.R. réintégrés ainsi dans la vie civile donnent leur adhésion à ces associations isolées et indépendantes les unes des autres, vivant sous le double signe du souvenir et de la camaraderie: Certaines de ces associations groupent quelques centaines de membres, d'autres même dépassent le millier dans les grandes villes de province, d'autres, plus modestes, atteignent à peine l'effectif d'une centaine d'officiers, mais les unes et les autres, bien que parfois rapprochées, s'ignorent et n'ont entre elles aucune relation.

Il vint alors à l'esprit de certains dirigeants de ces Associations d'Officiers de Réserve qu'il serait utile d'échanger des vues, des informations, de se concerter même, le cas échéant, sur les problèmes intéressant les Officiers de Réserve, ainsi que l'Armée et la Défense Nationale. Pendant deux années, on tâtonne. Les réunions succèdent aux réunions. Chacun veut conserver son indépendance, voire sa présidence et méprisant l'intérêt général ne pense qu'à son intérêt particulier. Enfin, les promoteurs s'avisent d'une transaction, le groupement des Associations d'Officiers de Réserve se fera sous une forme fédérative, chacun conservant son autonomie, mais groupés pour les questions d'intérêt général et national, dans l'Union Nationale des Officiers de Réserve, instaurée à Versailles en 1922. Cette Union Nationale dont les Présidents ont été successivement depuis la fin de la guerre Raymond Poincaré, André Lefèvre et Désiré Ferry, tous trois décédés. Le dernier à la tête de son bataillon sur la ligne Maginot en 1940, s'est développée très rapidement. a réuni au cours de congrès annuels des centaines et des centaines d'officiers de réserve, a organisé des congrès régionaux, et a tendu

tous ses efforts vers le développement et l'organisation de l'instruction des réserves.

Quelles étaient entre les deux guerres l'origine de ces officiers de réserve. Les uns, tout au début et les plus nombreux, étaient ceux qui étaient rentrés lors de la démobilisation dans les premiers mois de 1919. Puis, d'année en année, à eux vont se joindre les élèves des grandes écoles ouvrant la voie aux grandes carrières de l'Etat, mais qui ne sont pas spécialement des écoles militaires. Puis, ce sont dans les Régions des pelotons d'officiers de réserve qui se termineront dans les Ecoles: Saint-Maixent, Poitiers, Saumur, où afflueront également les candidats officiers de réserve qui auront été reçus après deux années de cours fonctionnant dans les villes universitaires et dans quelques établissements d'enseignement supérieur sous le couvert de la Préparation Militaire Supérieure. De ces Ecoles, et des cours qui y seront donnés pendant un semestre, sortiront des aspirants, promus Sous-Lieutenants au cours des dernières semaines de leur vie militaire: des Sous-Lieutenants de réserve auxquels manquera quelquefois, pour ne pas dire toujours et ce ne sera pas de leur faute, la pratique de l'exercice du commandement. Il faut bien reconnaître qu'ils étaient parfois envoyés dans des villes de garnison où il était pratiquement impossible de mettre sur pied, non pas un bataillon ou un groupe, mais parfois une compagnie. Les temps ne sont pas changés. Tels étaient les Officiers de Réserve entre 1919 et 1939.

Aux Anciens qui, sans oublier le temps de leur gloire passée, ont perdu le contact avec les organisations et les instructions militaires, aux jeunes dont il est indispensable de parfaire les connaissances leur permettant de tenir leur place honorablement dans l'armée mobilisée, il faut donner les moyens de s'instruire. Sans doute l'idéal eut-il été de pouvoir convoquer pendant une période d'exercice de quelques jours, une quinzaine, des unités mobilisables avec leurs effectifs complets de mobilisation, cadres et troupe, dont les dossiers sont tenus et le matériel stocké dans les centres mobilisateurs, mais les difficultés matérielles s'opposent à ces convocations trop rares et trop sporadiques. Ce sont les agriculteurs qui constituent le fond des unités d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie hippomobile, qu'il ne faut pas appeler au moment des grands travaux agricoles. Ce sont les instituteurs, constituant une partie des cadres des chefs de section, qu'il ne faut pas convoquer, pas plus du reste que les autres universitaires, en dehors du temps des vacances scolaires. Ce sont pour des raisons d'économies budgétaires des périodes qu'il faut supprimer. En bref, ces périodes de convocation de réservistes étaient entre les deux guerres insuffisantes; et combien d'officiers de réserve n'ont connu leur unité qu'à la mobilisation de 1939.

Que faire pour remédier à ces difficultés et pour entretenir les cadres de réserve dans l'ambiance d'un minimum d'instruction? Sans doute, dès 1921, des Commandants d'armes avaient-ils institué des conférences de garnison; quand il y avait une garnison, comme cela était en 1914, comme cela est aujourd'hui, conférences ouvertes aux Officiers de Réserve et faites le plus souvent hors des locaux militaires, mais il faut bien le dire ces conférences d'intérêt certain et de culture générale n'apportaient rien à l'instruction des Officiers de Réserve, pourtant elles n'étaient pas négligeables au point de vue liaison morale. C'est alors que s'est fait jour l'idée d'organiser des écoles de perfectionnement d'Officiers de Réserve dont certaines existaient déjà dans des services spécialisés comme le Service d'Etat-Major, où fonctionnait un cours contrôlé et organisé par l'Ecole Supérieure de Guerre, ou dans le Service de l'Intendance. Bientôt les écoles de perfectionnement couvrent d'un réseau aussi serré qu'il est possible en s'appuyant sur les ressources militaires des Régions, sur les garnisons et sur une organisation de préparation militaire de Direction des Ecoles de Perfectionnement des cadres de réserve, à vrai dire assez rudimentaire mais ayant le mérite d'exister, le pays tout entier.

Au début ce furent surtout les Anciens qui fréquentaient les écoles de perfectionnement. Que faire pour y attirer la masse des Officiers de Réserve? De même que le Commandement et l'U.N.O.R. avaient mis ensemble sur pied le principe et les modalités d'application du fonctionnement des écoles de perfectionnement d'O.R., de même l'un et l'autre s'attachèrent-ils à trouver une solution susceptible de satisfaire les O.R., tout en ne chargeant pas le budget du pays. Primitivement les O.R. réclamaient, comme bénéfice et prix de leur assiduité, une attribution totale ou partielle du droit de voyager au tarif militaire sur les transports. Cette solution fut, après étude, écartée et on lui substitua la formule de la carte de surclassement, carte attribuée pour un minimum d'assiduité d'une année de cours, assiduité justifiée par un certain nombre de présences, carte permettant avec un billet de troisième classe de voyager en première classe sur tous les réseaux de France et d'Algérie.

Bientôt, cette assiduité est codifiée, on exige la présence à un nombre de séances d'instruction d'O.R., une dizaine environ, de 3 heures et demi à 4 heures chacune de durée, et l'exécution d'un ou deux « travaux écrits ». Dans ces Ecoles, les Officiers de Réserve sont groupés en brigades pour chaque arme, pour chaque grade ou affectation, pour chaque spécialité; telle Ecole d'Artillerie comprenant des brigades de Commandants de groupe, de Commandants de batterie, de Chefs de section, d'orienteurs, de transmissionnistes, d'autres spécialités comme munitionnaires et autres. Tout cela fonctionne régulièrement, les instructeurs sont choisis dans chaque brigade suivant leur grade et leur spécialité. Ils sont les mêmes pour l'année de cours et, la plupart du temps, poursuivent leur mission avec les mêmes élèves pendant plusieurs années consécutives. Il s'établit de cette sorte des contacts humains aussi étroits que cordiaux entre les uns et les autres, si bien que, dans la plupart des cas, pour se retrouver une fois par mois, pour y retrouver leurs instructeurs, les Officiers de Réserve ne se contentent plus du nombre de séances réglementaires pour obtenir la carte de surclassement, mais assistent au maximum des séances possible, et cela est excellent tant au point de vue de l'instruction professionnelle, si j'ose dire, qu'au point de vue moral et sentimental.

A cette carte de surclassement s'ajoutent des récompenses modestes, vagues témoignages de satisfaction et de félicitations, suivant une échelle qui doit être la même aujourd'hui, ainsi que l'attribution de points tarifés suivant l'obtention de la carte de surclassement, les témoignages de satisfaction, se transformant, suivant un calcul facile et contrôlable pour chacun, en annuités et en fractions d'annuités valables pour une proposition hypothétique pour la Légion d'Honneur. Cependant, la possibilité d'atteindre cette Légion d'Honneur est alors suffisamment restreinte pour que l'idée vint de créer une récompense sans doute moins brillante et moins représentative; en 1934 est instituée une décoration: La Croix des Services Militaires Volontaires, comprenant trois classes assorties d'une croix de bronze, d'argent, ou de vermeil, cette dernière agrémentée d'une rosette. Cette distinction avait pour but de récompenser les services rendus à l'instruction militaire et l'assiduité, en même temps que le travail accompli aux écoles de perfectionnement. Cette création fut fort bien accueillie par les cadres de réserve. Une seule critique lui fut adressée. Cette critique, c'est celle de la place réservée à cette distinction, à la gauche de certains ordres mineurs. Ces ordres ont proliféré au cours de ces dernières années, si bien qu'aujourd'hui la place de la Croix des S.M.V. se situe après le Mérite Postal, le Mérite Touristique, le Mérite Social, le Mérite Commercial, le Mérite Pénitentiaire... J'en passe et des meilleures. Une demande est chaque année renouvelée par l'U.N.O.R. pour la transformation de cette Croix en un Mérite Militaire qui serait ainsi porté à sa vraie place. Mais cette demande, d'ailleurs modeste, se heurte à un refus systématique des services civils du Ministère de la Guerre qui, par la plume d'un chef de bureau,

excipe d'un immense travail que constituerait pour son personnel cette transformation. Laissons donc l'U.N.O.R. poursuivre cette idée, en même temps que beaucoup d'autres et revenons au rôle joué par les Officiers de Réserve entre les deux guerres.

Non contents de s'instruire, certains d'entre eux sont devenus instructeurs. Quelques-uns, à vrai dire peu nombreux, ont été utilisés pour renforcer les cadres d'instruction dans les écoles de perfectionnement. Je connais telle école spécialisée, celle du Service d'E.M., où le cours préparatoire des candidats au stage préliminaire à l'affectation au Service était assuré uniquement par des Officiers de Réserve. Ce cours est encore assuré de la même manière aujourd'hui. Mais les O.R. ont aussi pensé qu'ils auraient à encadrer des réserves, peu instruites, et qu'avec eux l'encadrement de ces réserves serait assuré par des Sous-Officiers insuffisamment instruits ou pas confirmés. Ils ont alors demandé la création d'écoles de S.O.R., s'offrant à assurer l'instruction et, quand ils en ont obtenu l'ouverture, très réduite au début, ils ont été les instructeurs des premières écoles de perfectionnement des S.O.R. instituées dans les villes de garnison.

Bientôt, le réseau des écoles de perfectionnement des S.O.R. s'est largement développé. L'autorité militaire les a prises en charge. Toutes les villes de garnison ont leur Ecole de S.O.R., puis ces Ecoles essaient. Il n'est plus un Sous-Préfecture ou un Chef-Lieu de Canton qui n'ait son Ecole. Aux instructeurs ambulants, itinérants, d'active ou de réserve des premiers jours s'ajoutent les cadres de la Gendarmerie et de la Garde Mobile; chaque brigade, chaque peloton devenant bien vite le centre d'une Ecole de Sous-Officiers. Pour attirer les élèves dans ces Ecoles, l'autorité militaire a obtenu des Chemins de Fer l'attribution, suivant l'assiduité et les travaux des Sous-Officiers, de quelques bons de réduction à 1/4 de place chaque année sur les Chemins de Fer. Ainsi étroitement unies les deux grandes Fédérations, l'U.N.O.R. et la F.N.S.O.R., constituée autour de cet apôtre qu'a été le Général Niessel, disparu voici quelques jours, ont atteint les moments des crises de 1938 et de 1939.

Vous vous souvenez qu'en 1938 des réservistes nombreux ont été rapelés, parmi eux, leurs cadres en nombre correspondant. Des critiques ont été formulées lors de cette mobilisation partielle. Vous savez qu'en France on tente de pallier les économies ruineuses en faisant débrouiller l'exécutant. C'est ce qu'on a fait trop souvent. Ces critiques étaient sans doute justifiées en 1938 puisque nous avons eu la preuve de leur pertinence en 1939. L'U.N.O.R. décida en 1938 de rassembler dans un vaste rapport au Commandement toutes les critiques après les avoir recoupées, vérifiées, celles du moins qui étaient le fait d'Officiers de Réserve qualifiés. Ce rapport que j'ai connu a été remis au Commandement dans le cours du printemps 1939, trop tard pour qu'on put l'utiliser et remédier aux difficultés signalées par les Officiers de Réserve mobilisés en 1938 et qui se sont montrées à nouveau plus aiguës, plus dangereuses, en Septembre 1939.

Advient la deuxième guerre mondiale, vingt ans après la fin de la démobilisation de l'Armée Française de 1919. Quelle est alors la situation de l'Armée Française, tout au moins dans l'intervention de ses cadres de réserve, dont nous venons de suivre l'organisation et l'évolution? L'Armée de 1939 comprend un certain nombre de grandes unités, Corps d'Armée et Divisions. Les éléments organiques de Corps d'Armée, comprenant régiments d'artillerie lourde hippomobile servant le même matériel qu'en 1918, régiments de Pionniers, bataillons du Génie, Groupes de Reconnaissance de Corps d'Armée sont issus des centres mobilisateurs, constitués presque uniquement de réservistes et encadrés par des réservistes jusqu'au grade de Capitaine inclus. Ajoutez à cela le nombre considérable d'Officiers de Réserve qui sont dans les Services, y compris l'E.M. du C.A., et vous avez déjà la part des Officiers de Réserve dans une partie de l'encadrement de

l'Armée mobilisée. Mais dans les divisions d'Infanterie, de cavalerie, et de blindés, la proportion des O.R. est presque aussi importante. Sans doute les D.L.M. et les D.C.R. vont recevoir quelques réservistes, quelques Officiers de Réserve; les divisions de cavalerie se transformeront en se dédoublant en divisions légères de cavalerie par la création de deux régiments motorisés pour chacune, formés par les Centres Mobilisateurs.

Quant aux divisions d'Infanterie, vous savez qu'elles procédaient de trois types, celui des divisions d'active grossies à la mobilisation des disponibles, cadres et troupe, celui des divisions de formation de série A, formées de réservistes autour de noyaux actifs (en principe un officier d'active par Compagnie, Batterie ou Escadron), la moitié des officiers supérieurs et commandants de régiment, tous les autres officiers étant réservistes, ainsi que 95 % des Sous-Officiers, enfin les divisions de formation de série B composées de réservistes en moyenne plus âgés que ceux des divisions de série A, sans noyau actifs, tous les officiers subalternes et supérieurs à l'exception des commandants de régiment appartenant à la réserve. Quant aux éléments d'armée, aux services, aux troupes du territoire, ils sont composés presque uniquement de réservistes et encadrés par des réservistes.

Ces cadres je les connais bien, je les ai vus de près dans la division de série A dans laquelle j'ai eu l'honneur de servir en 39-40 et qui était commandée par un artilleur, qui, précisément a commandé, dans ce quartier Corbineau, le 25^e R.A. motorisé, il y a vingt ans, et qui a aussi commandé l'« X » : le Général Decharme. Sur les 600 officiers que comptait l'effectif global de la Division, il n'y avait pas même 150 officiers de l'Armée Active, parmi lesquels on pouvait dénombrer quelques réservistes servant en situation d'activité. Que valaient ces réservistes? Il y avait d'abord les Anciens Chefs de section ou Commandants d'unités en 1918, certains commandant maintenant groupes et bataillons, à la satisfaction de tous du resté. Mais il y avait malheureusement parmi eux de nombreux Capitaines et Lieutenants, dans l'Artillerie notamment, plus que quadragénaires, pour ne pas dire quinquagénaires, ayant perdu le contact avec la troupe comme avec l'entraînement. Les premiers mois de campagne ont permis à un commandement soucieux de ne rien négliger, ni du point de vue moral, ni du point de vue matériel de renvoyer à l'arrière ceux qui n'étaient plus physiquement et professionnellement à la page en les remplaçant par d'autres.

Mais il fallait pour cela être très prudent. Je vais vous en donner un exemple. Dans cette division dont je vous parle, comme dans toutes les grandes unités, vient la prescription de renvoyer à l'arrière, au mois de Mars 1940, des Officiers âgés pour servir à l'instruction et à l'encadrement de la classe 1940. Déjà, chez nous, les incapables sont partis, ont été mutés. Il se trouve que dans l'Infanterie les trois Capitaines les plus âgés comptent au même régiment; le 49^e, le vieux régiment de Gassion, ces Capitaines appartiennent aux classes 13-14 et 17. Ils étaient très honorablement connus dans la Division. Désignés pour le départ, ils s'indignent, ils se considèrent comme déshonorés de partir à l'arrière et demandent le rapport du Général qui veut bien leur faire dire que, après avoir consulté leurs dossiers, il ne les recevra pas le même jour mais les invite à dîner le lendemain à sa popote. Là, quand ils sont arrivés, il leur annonce qu'il n'est pas question de les renvoyer à l'arrière, mais qu'il les conserve.

Les trois Capitaines dont je viens de vous parler ont continué la campagne jusqu'au mois de Juin. L'un d'eux, qui avait été porte-drapeau au 49^e en 1918 a été tué le 15 Juin 1940, en Lorraine, en entraînant sa compagnie; les deux autres ont montré, jusqu'à la fin des hostilités, les qualités d'entraîneurs et de chefs qui étaient les leurs. Faits prisonniers, ils sont rentrés de captivité et ont servi dans des organisations clandestines; ils sont à l'heure actuelle, l'un Commandeur de la Légion d'Honneur, l'autre Officier de la Légion d'Honneur.

Mais revenons aux cadres de réserve, après cet intermède; je vous ai présenté les Anciens, passons aux jeunes: les Officiers de Réserve sortis entre 1920 et 1939 de Saint-Maixent, de Saumur, de Fontainebleau ou de Poitiers. Ceux qui se sont entretenus dans les Ecoles de Perfectionnement ont été, après quelques jours, quelques semaines au maximum, en état de tenir leur place. Pour les Sous-Officiers, cela fut beaucoup plus difficile; rares étaient ceux qui n'étaient pas atteints par la crainte de commander. Mais restons-en aux officiers dont beaucoup n'ont jamais pris, par suite de la crise des effectifs et du service à court terme, part à des manœuvres de Régiment, qui souvent n'ont jamais pu être rassemblés avec un Bataillon ou un Groupe. Il leur fallut parfaire leur entraînement. Lancés dans cette guerre, les cadres de réserve devaient s'aguerrir, se discipliner et apprendre à faire leur métier de chef.

Sans doute n'était-il pas toujours facile au début pour un capitaine, promu de la veille dans la réserve, de prendre en mains l'administration et l'instruction de sa Compagnie, en attendant de la conduire au feu. Ce n'était pas davantage facile pour un Sous-Lieutenant, promu un an ou deux auparavant, à la sortie du service militaire et qui n'avait eu que le temps de faire coudré son galon, de prendre en charge une section pour le meilleur et pour le pire. Quelques semaines après, les difficultés inhérentes à ce début avaient disparu. Il n'était plus guère possible, après un premier examen, de faire la différence entre telle ou telle petite unité quelle que fut l'origine de celui qui la commandait. Permettez-moi encore une digression pour un souvenir purement personnel vous plaçant devant deux actions de guerre séparées par quelques mois d'intervalle au cours desquelles vous verrez des cadres de réserve dans deux situations difficiles.

9 Octobre 1939: les avancées de la position fortifiée. Un escadron motocycliste de formation occupe quelques points d'appui assez mal cerclés, entourés de bois, dans une solitude que rien ne vient troubler. Les motocyclistes sont là depuis deux ou trois jours, ils veillent nuit et jour et font chaque nuit une consommation inutile et considérable de fusées éclairantes et de cartouches. La confiance certes ne règne pas. Les cadres: il y a un Capitaine très âgé, victime récemment d'un accident qui lui a laissé quelques séquelles dans le crâne, il y a quatre Lieutenants et Sous-Lieutenants de réserve, âgés de 25 à 30 ans. Le 9 Octobre, ces hommes entendent des grondements de moteurs qui se rapprochent, qui s'accroissent, qui paraissent de plus en plus menaçants; que se passe-t-il alors? Une psychose commune, « les chars, les chars », crie-t-on. Arrivé sur les lieux quelques heures après, envoyé par le Commandant de la Division, je n'ai pas pu déceler d'autre cause que cette psychose; toujours est-il qu'aux cris « les chars, les chars », l'escadron abandonne ses positions et se replie avec quelque désordre à trois kilomètres à l'arrière pour remonter presque aussitôt.

Les mois sont passés. Le 13 Juin 1940, dans la forêt d'Argonne, le même escadron est découpé sur trois itinéraires pour couvrir la retraite de la Division à laquelle il appartient. A neuf reprises différentes, sautant de leurs side-cars, les motocyclistes soutiennent le combat retardateur, s'accrochent résolument, mènent cette bataille, heure après heure, pour enfourcher leurs machines et recommencer le même combat quelques centaines de mètres plus loin. Le soir, il n'y a pas un side, pas une moto, qui ne soit criblé de balles ou d'éclats, les pelotons ont perdu en tués ou blessés une moyenne de 48 à 52 % de leurs effectifs dans la seule journée. Deux chefs de peloton sont par terre et l'escadron motocycliste, qui avait montré cette crainte le 9 Octobre 1939, était cité à l'ordre de l'Armée et méritait bien cette citation.

L'armistice interrompt les hostilités. Elles vont reprendre pour les uns quelques semaines plus tard, pour d'autres quelques mois ou quelques années après. En Afrique du Nord, les réservistes sont rappelés ainsi que les

cadres de réserve. Ils ont leur place dans les Divisions de Tunisie, d'Italie et de France, dans la campagne d'Allemagne de 1942 à 1945. D'autres prennent place dans les formations de l'intérieur et là, il faut bien le reconnaître, ce n'est pratiquement que dans celles de ces formations qui sont encadrées par des officiers d'active et de réserve, souvent sur la base même d'un ancien régiment et de son recrutement régional, qu'on a pu voir des troupes dignes de ce nom, des troupes qui se battaient contre l'envahisseur et ne jouant pas aux soldats, plus occupés d'opérations dont on ne peut dire qu'elles avaient pour but la libération du territoire qui paraissait être leur dernier souci.

Là aussi, prenons des exemples. Nous n'avons que l'embarras du choix. Nous aurions pu choisir les Cuirassiers du Roi de l'Indre redevenus le 8^e Cuirassiers, les Dragons de Colonel-Général redevenus 5^e Dragons, le 2^e Régiment du Lot, devenu le 8^e R.I., le vieux Régiment d'Austrasie, d'autres encore. Prenons parmi eux un corps d'Infanterie que je connais bien. Après l'armistice, parmi les Régiments conservés, demeure le 18^e R.I. en garnison à Pau, le vieux régiment d'Auvergne où a servi d'Assas et qu'a commandé Rochambeau. Il est à Pau depuis fort longtemps, il y est du reste encore. Lors de la dissolution de l'armée de l'Armistice, lors de l'envahissement de la zone Sud, les cadres du régiment disparu organisent un régiment clandestin ; quelques officiers d'active originaires du Béarn, de la Bigorre, du Pays Basque, où ils ont pris leur retraite, aussi bien fantassins, qu'artilleurs, que cavaliers, groupent autour d'eux leurs camarades de réserve, font appel à leurs sous-officiers et aux gars des vallées pyrénéennes.

Ainsi naît en Juin 1944 un corps franc, le corps-franc Pomiès, du nom du capitaine qui le commande. Il y a du monde là-dedans. On est arrivé à mettre sur pied jusqu'à cinq bataillons, qui participent à la libération des départements pyrénéens et gascons. Mais, le 20 Août, il n'y a plus d'Allemands dans les Pyrénées, il n'y en a plus en Gascogne. Alors, laissant sur place leurs éléments douteux, car il y en avait, le Corps-Franc Pomiès, avec ses trois bataillons qui demeurent, monte vers le Nord-Est, fait sa jonction au cours d'une action militaire, qui n'est pas sans mérite, à Autun, avec des éléments de couverture de la Première Armée, s'accroche à eux, les suit dans les Vosges, se bat tout l'hiver de telle manière que le Général De Lattre le prend tel qu'il est, lui donne un numéro, le numéro 49, celui qu'ont porté la plupart des officiers de réserve qui ont servi au 49^e, formé en 1939 par les noyaux actifs du 18^e à Bayonne. Et ce régiment se conduit de façon telle qu'il remplace, dans les rangs de la 3^e Division Algérienne, le 7^e Tirailleurs épuisé qui est renvoyé en Afrique du Nord. Ce nouveau 49^e termine la campagne en allant monter la garde à Berlin.

La guerre est terminée. Que feront les Officiers de Réserve, rentrés chez eux une fois de plus ? Quelle est alors la situation de l'Armée ? Le moins qu'on puisse dire c'est que l'Armée cherche sa formule. Elle a fort à faire pour se reconstituer et repartir. Ses chefs vont aller au plus pressé, et, il faut bien le constater, vont négliger le facteur Officier de Réserve. Pendant les premières années suivant la fin des hostilités, il n'est question que de résistants et de F.F.I., et les Officiers de Réserve paraissent être oubliés jusqu'en 1947 ou 1948, où, à nouveau, le commandement fait appel à eux. Ce n'est du reste qu'en 1949, qu'officiellement, on va s'intéresser à eux par la publication d'un tableau d'avancement, le premier depuis dix ans.

Mais bien que se sentant oubliés, se sentant isolés, les Officiers de Réserve se regroupent et se retrouvent dans les villes où siègent leurs associations ; là où le siège n'était pas fixé dans un local militaire, ils ont réussi à conserver un petit coin discret où ils se réunissent par petits groupes pendant l'occupation. Dans d'autres villes, ils ont réussi, comme à Bordeaux, à sauver les bibliothèques de garnison, à Paris, enfin, en camouflant sous une teinte de secourisme leur siège central, ils ont réussi à gar-

der, Avenue de l'Opéra, le Siège de l'Union Nationale des Officiers de Réserve.

Dans certains départements les cadres des associations ont été emportés par la tourmente. Arrestations de 1940 à 1944, arrestations de 1944 à 1945. Leur Président National est mort à la tête de son bataillon, en 1940, sur la Ligne Maginot. Beaucoup de dirigeants de ces Associations, vieillies, découragés, ne voulaient plus continuer leur action. Néanmoins, dès 1946, d'aucuns d'entre eux résolus à poursuivre cette action à Paris et dans les grandes villes de province, ont repris en mains l'activité des Associations d'Officiers de Réserve et leur fonctionnement. Les années ont passé. Il y a, à peu près, aujourd'hui, autant d'Associations d'Officiers de Réserve qu'il en existait en 1939. A la tête de l'Union Nationale, il a fallu désigner un Président. On a choisi un provincial, depuis 1921 Président de l'Association de Metz, Chef de section et Commandant de compagnie d'Infanterie de 1914-1918, puis Chef de Bataillon en 1939 à l'Etat-Major du Corps de Cavalerie, expulsé de Metz par les Allemands, revenu en 1944 comme Préfet de la Moselle, et n'ayant rien voulu retirer de ses services, reprenant à Metz son cabinet d'avocat. Il n'avait pas voulu prendre des galons supplémentaires sur sa vareuse ; et Marcel Reboursset choisit son équipe et se met à l'œuvre. Quand il a quitté l'an dernier la présidence de notre Union Nationale pour céder la place à un Artilleur plus jeune, le Colonel Esmenard, il a remplacé notre vieille Union là où elle était en 1939 et peut-être plus haut. Tel a été le rôle joué par les O.R. et leurs Associations au cours de ce demi-siècle, fertile en événements, pour lesquels leur présence et leur action a été requise.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Il n'existe plus beaucoup, dans les cadres d'Officiers de Réserve ayant eu l'honneur de se battre à Verdun, où d'avoir participé à la victoire de 1918. C'est une question d'arithmétique, une question de statistique, les plus jeunes ne peuvent avoir appartenu qu'aux classes 1919 ou 1920 et ce ne peuvent être que de rares exceptions d'engagés volontaires. Les autres, plus nombreux, appartiennent aux classes 1917 ou 1918, ils doivent au moins être officiers supérieurs et il ne demeure plus beaucoup d'entre eux dans les cadres. Puis viennent ceux qui ont été promus entre les deux guerres, qui se sont battus en 1939-1945, il y a ceux qui ont été nommés depuis lors, il y a ceux qui chaque année sortent de nos Ecoles, ou ceux qui sont promus après avoir satisfait aux épreuves de ce que nous appelions autrefois le Brevet de Chef de Section, appellation qui, à mon sens, était peut-être plus significative que celle qui lui a été substituée.

A ce propos, c'est une parenthèse, permettez-moi de vous dire, ce qui m'engage que moi, que je n'apprécie pas toujours certaines appellations nouvelles entrées dans la terminologie militaire, et je ne suis pas arrivé à comprendre encore comment le terme « ordre logistique » est plus caractéristique que celui d'ordre d'opérations 2^e partie ; pas plus que je n'ai jamais assimilé le fait de nous avoir voulu faire croire que l'utilisation des « combats-command » était une nouveauté, alors que nous en utilisions d'autres aussi, les groupements tactiques. Vous voyez donc qu'on n'invente pas, qu'on n'improvise pas en matière militaire. Les divisions blindées d'hier et d'aujourd'hui ne sont rien d'autre que les Compagnies d'Ordonnance de Charles VII engagées à Formigny ou à Castillon, que la Maison du Roi chargeant à Fontenoy, que les divisions de Cuirassiers des batailles Impériales ; la célèbre manœuvre du plan allemand de Schlieffen est une réédition adaptée au goût du jour de la manœuvre d'Annibal à Cannes. Les exploitations de victoires de 1940-1944 ne sont que la continuation de la poursuite rayonnante d'Octobre 1806 au lendemain d'Iéna. Les opérations amphibies sont vieilles comme la guerre ; c'est l'opération de Scipion à la veille de Zama, c'est l'expédition de Guillaume le Conquérant allant à la conquête de l'Angleterre.

Et sur un autre plan, nous trouvons les mêmes campagnes anti-colonialistes chez les encyclopédistes du XVIII^e siècle, qu'aujourd'hui dans les vaticinations de mon compatriote et confrère de l'Académie de Bordeaux, François Mauriac, pour rejoindre tout droit la fiction des « arpentés de neige », instaurée par François Arouet, dit Voltaire. Les campagnes de presse orchestrées contre le moral de l'Armée d'Afrique ressemblent furieusement à celles de la presse libérale de 1830 au moment de l'expédition d'Alger. Mais cette digression pourrait nous entraîner trop loin, quoique je ne sois pas certain qu'elle ne nous ouvre quelques horizons.

J'ai passé en revue les diverses catégories d'Officiers de Réserve, les uns sont confirmés dans leurs fonctions, les autres le sont moins et ceux qui ont le plus l'habitude du commandement sont, il faut bien le dire, parce que plus anciens, moins au courant que les autres des derniers perfectionnements de la technique et du matériel. Pour tous, ont été constitués à nouveau des Ecoles de Perfectionnement. J'entends bien que les moyens matériels ont manqué pour reprendre la vieille organisation de jadis. Maintenant la prédominance a été donnée aux cours par correspondance qui sont organisés dans chaque région militaire sur un système régional pour certaines armes comme l'Artillerie, le Génie et le Train, ou les services, et sur un système subdivisionnaire pour l'Infanterie et l'Arme Blindée. Ces cours par correspondance sont assortis parfois de convocations de courte durée, 24 heures ou 36 heures, dans des centres d'instruction judicieusement choisis dans les régions; parallèlement à cette organisation, tandis que l'Armée s'efforce de reconstituer ses unités d'active et ses unités de formation, et cela s'avère souvent difficile, faute de moyens et de cadres d'abord, par suite aussi des modifications sans cesse apportées à l'assiette de l'armée, des affectations d'Officiers de Réserve sont données plus largement au fur et à mesure des années, suivant l'âge, la compétence, suivant aussi leurs affectations au corps de bataille, aux organisations territoriales ou à la défense en surface. D'autres sont appelés dans des centres d'organisation.

Cette année, une modification est intervenue dans l'organisation de cette instruction. Il y a, dans les régions, des corps mis sur pied à la mobilisation. Désormais, pour ceux qui sont affectés à ces corps, l'instruction sera conduite à part dans le cadre de ces corps de troupe sous le contrôle des Chefs de corps de la mobilisation, au cours de convocations de courte durée. Pour ceux qui ne sont pas affectés à un corps de la région, l'instruction par correspondance se poursuit dans le cadre antérieur, c'est-à-dire soit dans celui du commandement régional, soit dans celui de la mobilisation.

Quels sont donc, aujourd'hui, les devoirs des Officiers de Réserve, et je puis ajouter, les devoirs qui leur incomberont demain. Il faut d'abord, qu'ils soient, en règle avec les prescriptions militaires, c'est-à-dire qu'ils se rendent compte que leur nom et leur adresse sont effectivement inscrits à la Gendarmerie de leur résidence, qu'ils s'efforcent, aussitôt après, de prendre contact avec les éléments militaires les plus rapprochés de cette résidence, que ce soit la subdivision ou le corps de troupe le plus voisin de l'endroit où ils habitent, ou le commandement régional de leur arme ou de leur service. Il faut enfin qu'ils s'inscrivent, même sans engagement de leur part à l'assiduité et au travail, à l'Ecole de perfectionnement qui est la plus proche et qui leur est indiquée. Il faut enfin qu'ils s'inscrivent à l'Association des Officiers de Réserve de leur résidence.

Tout cela n'est pas grand chose, c'est un minimum qui se résume en deux ou trois lettres ou démarches et qui permet à l'Autorité Militaire de savoir qu'elle peut compter, au moins en théorie, sur celui qui l'a ainsi contactée. Ces formalités accomplies, il faut que l'Officier de Réserve tente un effort supplémentaire, qu'il s'astreigne à lire le texte que lui envoie son Ecole, qu'il s'efforce d'y répondre dans la mesure de ses moyens et de ses

capacités, en un mot qu'une fois inscrit à l'Ecole de perfectionnement, il y joue son rôle, un rôle d'abord passif s'il ne peut faire mieux, en rédigeant et en expédiant à l'Ecole le texte qui lui a été soumis et les réponses qu'il a faites, puis aussi une part plus active qui doit prendre plus d'importance d'année en année, au fur et à mesure qu'il se confirme. Il est anormal que dans certaines régions, dans certaines armes, dans certains services, 75 % d'Officiers de Réserve ne montrent pas le minimum d'activité militaire, alors que 75 % d'Officiers de Réserve seraient nécessaires pour encadrer les unités mobilisées de la région.

J'entends bien qu'il y a toujours de bonnes raisons pour ne pas surcharger ses occupations professionnelles, familiales, voire son repos ou ses distractions, avec l'étude d'un dossier militaire, la rédaction d'ordres, l'assistance à une conférence, la participation à une instruction. Je m'en suis souvent entretenu avec certains de mes camarades; pour les anciens, en qui brûle encore un feu sacré, il y a cet aveu d'impuissance: « Nous sommes au bout de notre activité militaire, nous n'avons même pas d'affectation de mobilisation, et puis aussi nous sommes déçus, quelques fois découragés ». A cela, je réponds, que tant qu'ils ne sont pas atteints par la limite d'âge, ils peuvent être mobilisés, que s'ils n'ont pas d'affectation encore aujourd'hui, ils peuvent en recevoir demain, que d'année en année, malgré les à coups et les difficultés, l'armée s'efforce de mettre sur pied à la mobilisation des unités supplémentaires et que les hommes de leur âge et de leur expérience ont leur place dans les unités territoriales ou dans les unités de défense en surface, qu'il est indispensable de constituer à la mobilisation. Quand aux déceptions morales qui ont été parfois les leurs ces dix dernières années, ils n'ont pour les oublier, qu'à se souvenir de ce qu'ils ont fait il y a quarante ans, devant Verdun, de ce qu'ils ont fait, il y a quinze ans, à Gembloux.

Pour les plus jeunes dont vous allez être, le problème est tout autre. Vous n'avez pas encore eu le temps d'être déçus, votre place vous est réservée dans l'encadrement du Corps de bataille. Mais vous allez entrer dans la vie avec une situation civile à créer. Entre nous, croyez-vous que les quelques heures que vous allez avoir à distraire chaque année de vos occupations professionnelles ou de vos distractions pour les consacrer à la vie militaire nuiront à votre réussite professionnelle, ou à l'équilibre de votre vie familiale? Admettez que vous puissiez ainsi sacrifier une dizaine de soirées par an, et c'est le bout du monde, pouvez-vous affirmer — sans rire — que cela nuira à cette situation ou à ces préoccupations familiales dont je parlais il y a un instant? Allons donc, ce n'est qu'une défaite spéculative, un argument qui ne résiste pas à un examen sérieux ou à la plus petite discussion. Admettons seulement que cette activité militaire puisse arriver à vous priver, bon an mal an, d'une dizaine de parties de bridge ou d'autant de séances de cinéma. Alors j'ai l'impression que c'est vous qui aurez gagné en choisissant mieux le film auquel vous assisterez, en éliminant de vos programmes quelques-uns de ces navets déshonorants pour l'intelligence et pour l'art.

Mais, me direz-vous, nous sortons de l'Ecole, nous quittons le régiment, et nous sommes pétris de science militaire. Soit, pour l'instant, mais vous oublierez vite comme on oublie tout ce qu'on a appris si on ne s'entretient pas. Vous me direz aussi: si nous sommes mobilisés, nous ne serons pas du jour au lendemain jetés dans la bataille. Nous aurons le temps de nous remettre en train: sans doute, vos devanciers de 1939, et je l'ai souligné, ont pu souvent le faire, mais vos anciens de 1914 ont été tout de suite engagés, réservistes, territoriaux, comme soldats d'active. Et puis, voyez-vous, nous ne sommes plus au temps où le Maréchal de Saxe ne faisait la guerre que pendant la période de la belle saison. Les temps sont révolus où les Nations pouvaient s'installer derrière ce qu'on appelait en 1914 les unités de couverture, derrière ce qu'on appelait en 1939 les positions fortifiées,

pour y constituer de nouvelles unités terrestres, aériennes et navales. Aujourd'hui la mobilisation peut être suivie immédiatement de la guerre. Dans un conflit, comme cela s'est passé pour la Pologne en 1939, pour la Corée en 1950, les opérations entrent tout de suite dans une phase active et souvent décisive. Vous savez que la Pologne a eu son sort réglé en 48 heures ou en trois jours, que les débuts de campagne de Corée ont abouti à l'enfoncement des troupes de la Corée du Sud et que, sans les renforts alliés reçus, la situation était à jamais compromise.

Nous pouvons affirmer que les premières journées seront les journées les plus dangereuses et les plus coûteuses et prendront une part déterminante sur la suite du conflit. De plus, la conduite de la guerre nécessite la mobilisation de toute la Nation. Vous savez bien que toutes les activités devront être étendues vers la satisfaction des besoins de l'armée et vous savez que l'ennemi, quel qu'il soit, vous fera une guerre totale qui n'épargnera personne, ni l'industrie, ni le commerce, ni les transmissions, ni les transports, ni les communications, ni aucun des services publics. La qualification de réserve du reste, que l'on emploie couramment, me paraît être inexacte car à la mobilisation il faudra non plus seulement disposer de réserves, mais mettre en œuvre d'une façon totale, complète et immédiate, tous les moyens du pays. Dans un conflit moderne, la mobilisation du pays confondra le facteur Réserve et le facteur Active, et ce n'est pas à des hommes comme vous qui, depuis plusieurs semaines ou plusieurs mois, avez compris la nécessité de connaissances techniques spécialisées et très étendues pour servir un matériel qu'on vous a confié, qu'il faut insister plus longuement.

Vous savez ce qu'a été l'évolution du groupe d'artillerie et ce qu'il représente aujourd'hui de capital national. Vous savez ce qu'est un groupe F. T. A., ce qu'est un régiment de chars, ce qu'est un bataillon d'infanterie qui ne ressemble plus au bataillon d'infanterie que nous avons connu en 1939-1940 et même en 1945. J'en aurais assez dit, lorsque vous aurez noté qu'il est nécessaire de vous tenir au courant, jour après jour, de l'évolution du matériel que vous aurez à utiliser ; et puis, n'oubliez pas que vous aurez charge de vies humaines, celles des hommes dont le commandement vous sera confié à la mobilisation ; dites-vous bien qu'en cas de bagarres, les fautes de l'incompétence du chef, si petit soit-il, se soldent toujours avec la peau des fusiliers voltigeurs, ou la peau des canonniers servants.

Aussi vous ai-je exposé ce que doivent être les obligations des Officiers de Réserve. Je suis certain que vous y penserez quand vous serez rendus à la vie civile, et que, en même temps, vous vous inscrirez à l'Association des Officiers de Réserve la plus proche de votre résidence.

Mais ne croyez pas que cela soit suffisant, que vous n'aurez pas à agir dans la Nation. Souvenez-vous de ce qu'ont fait vos Anciens et qu'à leur exemple vous avez un rôle à jouer, ce rôle de tous les instants, vous devez l'avoir présent dans la vie courante en vous considérant toujours comme étant en service commandé. Pour ceux qui en ont le temps ou le désir, ils pourront s'intéresser aux organisations qui ont pour but le développement de l'éducation physique chez les jeunes et la préparation pré-militaire. Les groupements qui ont pour objectif, cette préparation au service militaire de la jeunesse demandent le concours d'Officiers de Réserve. Ce concours est de plus en plus indispensable parce que, pour que l'instruction soit donnée utilement, il faut des instructeurs en nombre suffisant afin que les jeunes gens à instruire ne se trouvent pas en nombre considérable autour de l'instructeur unique. C'est une obligation supplémentaire pour certains d'entre vous, je la propose à votre examen, je vous y encourage, il est un autre rôle plus vaste, et peut-être moins absorbant temporairement, mais de tous les instants, que je vous demande d'assurer.

Avant de vous l'exposer, je voudrais vous citer quelques anecdotes, sans doute pas les plus connues, mais quelques devises de régiments qui méritent d'être gravées dans votre mémoire et dans votre cœur. Il y a de prestigieuses devises de la vieille armée royale :

— « On ne relève pas Picardie », devise du 1^{er} R.I.

— « Je suis du Régiment de Champagne », formule dont sont fiers ceux qui ont servi au 7^e.

— « J'ai le temps d'arriver, la Marine y est », magnifique citation décernée par le Grand Condé au régiment de Marine, devenu 11^e d'infanterie.

— « Il en vaut plus d'un », pour le 3^e Hussards.

— « Où Noblesse oblige, Chamborant autant », pour le 2^e.

Plus près de nous, voici des souvenirs de la campagne d'Italie de 1796.

— « Brave 18^e, je vous connais, l'ennemi ne tiendra pas devant vous ».

— « Voici la terrible 57^e que rien n'arrête ».

— « J'étais tranquille, la 32^e était là ».

Ou bien le commandement de Dorsenne, le beau Dorsenne, à Eylau :

— « Grenadiers, l'arme au bras, la Vieille Garde ne se bat qu'à la baïonnette ».

Et, plus près de nous, combien de faits d'armes qui méritent d'être inscrits, de n'être point oubliés. En Mai 1915, en Artois, au moment où se déclenche la deuxième bataille d'Artois, quand le 88^e R.I., le vieux régiment de Berwick, est appelé à sortir des tranchées pour attaquer sur Thélus et Roclincourt, des réseaux de fils de fer encore intacts et des tranchées sur lesquelles l'artillerie n'a pu donner son action ; la musique sort, se masse, et joue la Marseillaise, le Colonel suit, le sabre à la main, et derrière lui, trois mille paysans de cette piétaille pyrénéenne et gasconne font irruption en hurlant la Marseillaise, soutenus à pleins poumons par les cuivres du régiment. Ils foncent vers les positions allemandes intactes, et il tombe là plus de la moitié du régiment.

Au quarantième anniversaire de la Bataille de Verdun, ne croyez-vous pas que cette simple litanie puisse être rappelée : Samogneux, Thiaumont, Vaux-Chapitre, Caurières, Caures, Douaumont, Consenvoye, Vaux, Mort-Homme, Danloup. Qu'est-ce qu'il y a de plus émouvant et de plus magnifique que ces fantassins du 137^e ensevelis dans leur tranchée le fusil à la main, tranchée qui est devenue celle des baïonnettes de la légende de Verdun. Ces hommes de la tranchée des baïonnettes, ces hommes de Roclincourt, s'ils ont ainsi, fidèles à la tradition des vieux régiments de l'armée française accompli ce sacrifice devant lequel nous devons nous incliner, c'est qu'ils avaient dans le cœur le respect des traditions de leur régiment, qu'ils avaient en eux une réserve de ces forces morales qui ont été celles de l'armée française aussi bien en 1914-1918 qu'en Mai 1940, quand les Chasseurs du 16^e prenaient et reprenaient neuf fois le village de Tannay dans la même journée, quand le Bataillon du Belvédère escaladait les cimes, ou quand la défense de l'Hôtel du Hohneck renouvelait le miracle d'un Sidi-Brahim des neiges.

Tous ceux-là avaient pour se soutenir, ces forces morales qu'ils avaient puisées à l'école, dans l'armée, dans leurs familles. Et c'est là, mes camarades. Officiers de Réserve de demain et d'aujourd'hui, que je vous demande de servir au développement de ces forces morales. Rejoignez vos camarades, vos anciens, qui n'attendent que vous pour les relever. Gardez les contacts étroits avec vos régiments et avec vos réservistes et, quelle que soit la situation que vous occupiez dans la vie civile, ne perdez jamais de vue dans votre vie familiale, dans votre vie professionnelle, dans votre

vie publique, que vous devez servir et développer dans l'esprit de ceux que vous approchez, dans le cœur de ceux sur lesquels vous pouvez avoir acquis une quelconque influence par suite de votre situation, de votre intelligence, de votre culture, de votre exemple, de votre force intellectuelle, le culte de ces forces morales qui doivent avoir leur place dans la famille, à l'école, dans l'armée, dans la profession. Vous voyez, mes chers camarades, et j'en ai déjà trop dit, mettez au service de l'armée qui n'a pas seulement besoin de vous à la mobilisation, mais qui doit pour chaque heure et chaque jour s'appuyer sur les cadres de réserve, toutes les ressources de votre esprit et de votre cœur.

Vous serez ainsi vraiment des Officiers de Réserve en prolongeant dans le pays l'armée qui a besoin de vous comme elle en a eu besoin si souvent.

Robert DUFOURG.